



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon tenue le jeudi 1^{er} février 2024 à 18h, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Andrea Geary, Dominic Tremblay, Florent Ricard, Maurice Brossoit et Rémi Robidoux sous la présidence du maire.

Sont également présentes : mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse Jeanneau, greffière.

Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté sous la présidence du maire, monsieur André Brunette.

24-02-01-6457 **Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité:**

Que le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance extraordinaire du jeudi 1^{er} février 2024 à 18h10.

Adopté

Adoption de l'ordre du jour

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance des sujets à l'ordre du jour.

24-02-01-6458 **Il est proposé par madame Andrea Geary
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité:**

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du jeudi 1^{er} février 2024 tel que présenté.

Adopté

Séance extraordinaire du jeudi 1^{er} février 2024, à 18h00, tenue en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Dépôt du rapport financier consolidé et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2021;

- D) Période de questions;
- E) Levée de la séance.

Dépôt du rapport financier consolidé et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2021

Conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, la trésorière, madame Johanne Hébert, dépose le rapport financier consolidé de la Ville de Huntingdon pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021 et le rapport du vérificateur externe préparé par la société BCGO S.E.N.C.R.L.

La trésorière présente un sommaire des résultats de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021.

Période de questions

Aucune question.

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé;

24-02-01-6459

**Il est proposé par madame Andrea Geary
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité :**

Que la séance soit levée à 18 h 32.

Adopté

André Brunette, Maire

Denyse Jeanneau, Greffière